



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 27 avril 2016

LE GROUPE CRÉDIT DU NORD SIGNE UN ACCORD DE PARTENARIAT AVEC JEDECLARE.COM POUR LA COLLECTE DES RELEVÉS BANCAIRES

Fidèle à sa tradition de grande proximité avec les artisans, commerçants, professions libérales et TPE, le Groupe Crédit du Nord annonce la signature d'un accord avec la plateforme de dématérialisation des experts-comptables jedeclare.com.

Une relation simplifiée et dématérialisée

La plateforme a développé une offre globale et complète de flux dématérialisés à destination des cabinets d'expertise comptable, qu'il s'agisse des télédéclarations fiscales et sociales ou de la récupération des relevés bancaires.

Après avoir fait signé à son client un mandat l'autorisant à collecter les relevés auprès de l'une des banques du Groupe Crédit du Nord, l'expert-comptable, abonné à jedeclare.com, récupère selon la périodicité choisie, les relevés bancaires de ses clients et les intègre dans son propre logiciel comptable. Cette transmission de données accélère le cycle de traitement de l'information et facilite la mission de tenue comptable ; le cabinet peut ainsi rendre compte plus rapidement au chef d'entreprise de sa situation. L'entreprise, pour sa part, dispose aisément de l'ensemble des justificatifs nécessaires à d'éventuels montages financiers avec sa banque.

Ce nouvel accord complète l'offre Crédit du Nord existante autour d'Etoile Expert Comptable.

Créé pour répondre aux défis technologiques liés à la dématérialisation, jedeclare.com est devenu un partenaire incontournable de la Direction générale des finances publiques, des Organismes de gestion agréés, des Organismes de protection sociale et des banques.

Satisfaction client, expertise et proximité : l'ambition du Crédit du Nord

Cet accord est en cohérence avec l'ambition du Crédit du Nord en matière de satisfaction client.

En 2015, les banques du Groupe Crédit du Nord ont continué, plus que jamais, à soutenir le développement de l'économie en facilitant l'accès au crédit des entrepreneurs et des TPE : elles ont octroyé plus de 3,4 milliards d'euros sous forme de crédits d'équipement ou de crédit bail (+ 16 %).

A propos du Groupe Crédit du Nord :

Le Groupe Crédit du Nord est constitué de huit banques régionales - Courtois, Kolb, Laydernier, Nuger, Rhône-Alpes, Société Marseillaise de Crédit, Tarneaud et Crédit du Nord -, et d'un prestataire de services d'investissement, la Société de Bourse, Gilbert Dupont.

Avec près de 9 000 collaborateurs et un réseau de 899 agences, le Groupe Crédit du Nord est au service de plus de 2 millions de clients particuliers, 274 000 professionnels et associations et 54 000 entreprises et institutionnels.

Les différentes entités du Groupe Crédit du Nord bénéficient d'une très grande autonomie dans la gestion de leur activité, qui s'exprime notamment par des prises de décision rapides et une grande réactivité aux demandes de leurs clients.

La stratégie des banques du Groupe s'articule autour de trois éléments clés :

- être un acteur de référence quant à la qualité de la relation client ;
- développer un haut niveau de professionnalisme individuel et collectif ;
- mettre à la disposition de leurs clients les services et les technologies les plus avancés.

La qualité et la solidité des résultats du Groupe Crédit du Nord sont reconnues par le marché et confirmées par la note long terme A attribuée par Standard & Poor's et A attribuée par Fitch.

Le Groupe Crédit du Nord est filiale à 100 % de Société Générale.

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le site www.groupe-credit-du-nord.com

Retrouvez-nous sur



[Facebook](#)



[LinkedIn](#)



[Twitter](#)

A propos de l'Ordre des experts-comptables

L'Ordre des experts-comptables rassemble 20 000 professionnels, 130 000 collaborateurs et 5 000 experts-comptables stagiaires, pour un marché de plus de 11, 5 milliards d'euros. Placé sous la tutelle du ministère de l'Economie et des Finances, l'Ordre des experts-comptables a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion, et le développement de la profession française d'expert-comptable. Il veille, par ailleurs, au respect de la déontologie, de la qualité et de la discipline professionnelle.

www.experts-comptables.fr

A propos de jedeclare.com

Créée en 2001 par l'Ordre des experts-comptables, jedeclare.com est une plateforme de dématérialisation mise à disposition des entreprises, des organismes de gestion agréés et des experts-comptables. Conçue sur le principe du guichet unique permettant aux entreprises de gérer toutes leurs télédéclarations vers les administrations fiscales et sociales au travers d'un partenaire unique, jedeclare.com a su développer une offre globale et complète de flux dématérialisés, qu'il s'agisse des téléprocédures, de la récupération des relevés bancaires... jedeclare.com est devenu un partenaire incontournable de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), des Organismes de Gestion Agréés (OGA), des Organismes de Protection Sociale (OPS), de la Banque de France et des banques commerciales.

www.jedeclare.com

Contacts presse Groupe Crédit du Nord

Olivier-Armand Poly

Groupe Crédit du Nord
Responsable des Relations Presse
Tél : 01 40 22 23 24
olivier-armand.poly@cdn.fr

Eric L'Hôte

Groupe Crédit du Nord
Directeur de la Communication
Tél : 01 40 22 27 53
eric.l_hote@cdn.fr

Contacts presse ECMA

Johanne Kaufling

ECMA
Directrice
Tél : 01 44 15 64 21
jkaufling@cs.experts-comptables.org